

Pacte anti-embauche: Google, Apple et consorts déboursent 415 millions \$

Les transferts sont assez courants dans la Silicon Valley, mais aussi mal vus par les grands noms du monde IT, qui n'apprécient guère perdre certaines de leurs têtes pensantes, débauchées par des concurrents.

Adobe, Apple, Google et Intel ont été accusés d'entente illégale visant à empêcher leurs salariés de passer d'une firme à l'autre. Si ce procédé permettait aux sociétés de mieux protéger leur propriété intellectuelle, il est bien évidemment illicite.

Il permettait en effet à ces firmes de **mieux contrôler les salaires de leurs cadres**, en les forçant à adopter la voie de la promotion interne pour évoluer dans leur métier.

Un premier accord jugé insuffisant

Une plainte en nom collectif avait été déposée en 2011. Un accord serait aujourd'hui en vue, avec à la clé un paiement de **415 millions de dollars** de la part des quatre géants américains. Une offre qui pourrait satisfaire les plaignants. Une précédente proposition, dont le montant avait été estimé insuffisant (324,5 millions de dollars), avait été repoussée par **Lucy Koh**, la juge chargée de l'affaire.

Cet accord permettra d'éviter la tenue d'un procès et la divulgation d'e-mails potentiellement compromettants pour Adobe, Apple, Google et Intel. Reste qu'il leur faudra maintenant obtenir l'approbation de la juge...

À lire aussi :

[Emploi IT : des recrutements à géométrie variable en novembre](#)

[En l'absence de croissance, Cisco supprimerait 6000 emplois](#)

[Emploi : nouvelle charrette chez Microsoft](#)

Crédit photo : © Ppictures - Shutterstock